

OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

30/09/2021

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR AGRICULTURE, FORÊT, PÊCHE



SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Énergie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- Utilisation de l'outil ClimAgri® (développé par Solagro pour l'ADEME) : outil de production de données de consommation énergétique et d'émissions de GES, de l'échelle infra-départementale à l'échelle départementale ou régionale
- Recensement Agricole (RA - DRAAF) : données sur les cultures, le maraichage, le cheptel et l'irrigation à l'échelle de l'EPCI
- Statistique Agricole Annuelle (SAA - DRAAF) : données sur les cultures, le maraichage, le cheptel et l'irrigation à l'échelle départementale.
- Chambre Régionale d'agriculture : données sur la fertilisation des types de cultures et l'alimentation animale
- Occupation des Sols (OCS) Régionale (Région Nouvelle-Aquitaine) : données sur les surfaces forestières et le changement d'affectation des sols à l'EPCI (Stockage de carbone)
- IGN : données sur la répartition des types de peuplement forestiers par EPCI
- Outil ALDO (ADEME) : données sur les ratios à la surface permettant l'estimation du stockage de carbone dans les sols et la biomasse par EPCI
- ATMO : données de consommation énergétique de la pêche

ECHELLE GEOGRAPHIQUE DE RECEPTION DES DONNEES

De l'échelle de l'EPCI à l'échelle départementale

FREQUENCE DE RECEPTION DES DONNEES

- Statistique Agricole Annuelle (DRAAF) : tous les ans
- Recensement Agricole (DRAAF) : tous les 10 ans
- Occupation des Sols Régionale : environ tous les 5 ans
- IGN : environ tous les 5 ans
- ATMO : tous les ans
- Autres données : actualisation selon les travaux réalisés ou la mise à jour des bases de données de référence

ECHELLE GEOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNEES DU SUIVI

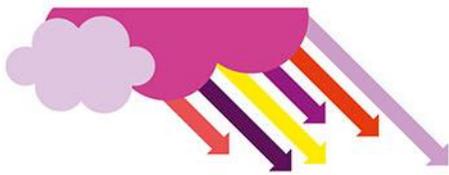
Echelles territoriales (EPCI à régionale).

FREQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNEES DU SUIVI

Tous les ans pour l'année N-1.

VALORISATION DE L'INFORMATION

- Site de datavisualisation de l'OREGES
- Diagnostics territoriaux et appui aux territoires
- Terristory®

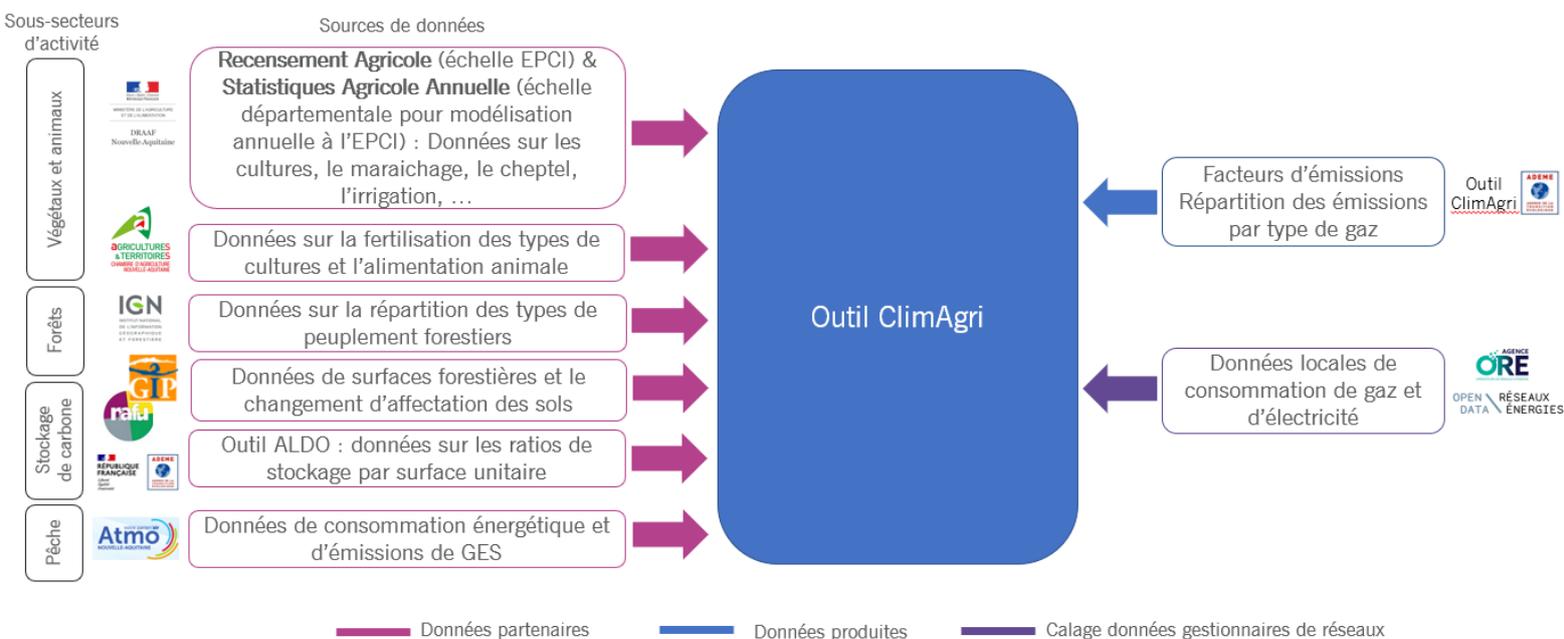


MÉTHODOLOGIE

Le suivi des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole est réalisé à l'aide de l'outil ClimAgri® développé par Solagro pour l'ADEME. Ce suivi se fait par le traitement et l'analyse d'une agrégation de jeux de données transmises par les partenaires de l'observatoire, ou récupérées sur les bases de données appropriées. Cet outil permet d'avoir une connaissance de la consommation énergétique et des émissions de GES du secteur agricole, en prenant en compte les sous-secteurs de la forêt, de l'élevage, des grandes cultures et du maraichage. Ce suivi est réalisé, depuis le millésime 2015 à l'échelle de l'EPCI, l'échelle communale étant pour ce suivi moins pertinente et soumise à de l'incertitude (importance du secret statistique à cette échelle).

Les consommations énergétiques et les émissions de GES de la pêche sont ensuite ajoutées annuellement à ce bilan.

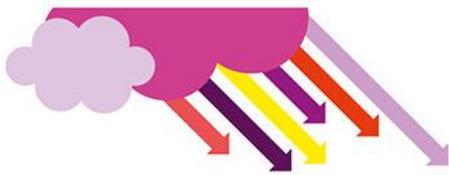
SYNTHÈSE GRAPHIQUE



DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

L'outil ClimAgri® modélise un grand nombre de données et d'indicateurs à l'échelle de chaque EPCI de Nouvelle-Aquitaine :

- Consommations énergétiques détaillées par :
 - Pratiques culturales
 - Sources d'énergies
 - Usages (thermique, électrique et dédié)
- Emissions de GES détaillées par :
 - Sources (consommation d'énergie, sols agricoles, stockage des effluents...)
 - Gaz précurseurs
 - Sources d'énergie (pour les émissions d'origine énergétique)



MÉTHODOLOGIE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Avant la création de l'outil ClimAgri® par Solagro, le suivi du secteur agricole ne pouvait pas se faire, sinon, de manière ponctuelle, à des échelles infra-départementales. Depuis l'utilisation de l'outil ClimAgri®, le suivi du secteur agricole se fait chaque année depuis le millésime 2015.

SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Les sources mobilisées pour la production d'informations au sein de l'outil sont les suivantes :

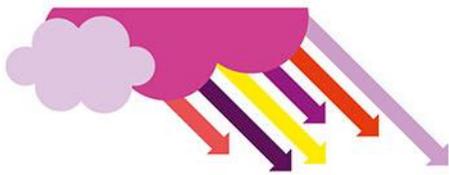
- Données agricoles :
 - Recensement Agricole (DRAAF) : données sur les surfaces et les cultures, le maraichage, les cheptels et l'irrigation à l'échelle de l'EPCI (enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles tous les 10 ans).
 - Statistique Agricole Annuelle (DRAAF) : données sur les surfaces et les cultures, le maraichage, les cheptels et l'irrigation à l'échelle départementale (enquête non exhaustive auprès des exploitations agricoles tous les ans)
 - Chambre Régionale d'Agriculture : données moyennes régionales ou départementales sur la fertilisation et l'alimentation animale.
- Données forestières :
 - Occupation des Sols Régionale : données sur les surfaces forestières et le changement d'affectation des sols (campagnes d'interprétation de photographies aériennes, ou satellitaires, en 2009, 2015, et 2020)
 - IGN : données sur la répartition des types de peuplement forestiers à l'échelle de l'EPCI (disponible grâce à l'outil ALDO)
 - Outil ALDO (ADEME) : données sur le stockage de carbone à l'échelle de l'EPCI, principalement des ratios applicables aux surfaces.
- Données pêche :
 - ATMO : données de consommation énergétique du sous-secteur
- Données EnR :
 - AREC N-A : données de suivi des installations de production d'énergie renouvelable (bois énergie, solaire thermique, biogaz thermique)

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

L'actualisation des données se fait tous les ans pour l'année N-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

L'outil ClimAgri® produit des données de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre (GES) agricoles détaillées selon des sous-secteurs d'activité tels que cultures végétales, pratiques d'élevage, exploitation forestière, irrigation, séchage et conservation, chauffage des serres, ...



La production des données de consommations énergétiques et d'émissions de GES se fait à partir des données de surfaces en hectare (détaillées pour chaque sous-secteur d'activité) pour chaque année donnée, auxquelles sont associées des rendements (jouant dans le calcul des émissions de N₂O par ruissellement par exemple) et la fertilisation (pour le calcul des émissions de N₂O liées aux apports d'engrais minéraux) :

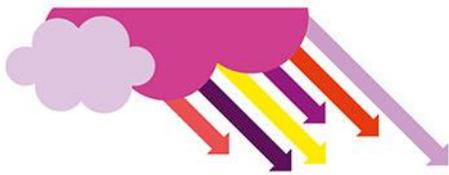
- Les données du Recensement Agricole transmises par la DRAAF permettent de produire les données de surfaces des cultures et du maraichage, de cheptels et d'irrigation des terres à l'échelle de l'EPCI.
- Les données de la Statistique Agricole Annuelle, diffusées chaque année N pour l'année N-1, permettent de produire les données de surfaces des cultures, du maraichage, des cheptels à l'échelle départementale, servant de base pour l'évolution des données à l'EPCI.
- Les données sur l'irrigation du maïs, culture la plus consommatrice d'eau.
- Les données de l'OCS Régionale permettent de produire les données de surfaces globales des forêts et leur évolution annuelle à l'échelle des EPCI.
- Les données de l'IGN, récupérées via l'outil ALDO de l'ADEME, permettent une ventilation de ces surfaces globales par types de peuplement et types d'essence.

La production des données de consommations énergétiques et d'émissions de GES se fait à partir des données transmises par ATMO.

VALORISATION

Les données issues de l'outil de modélisation et de caractérisation des consommations énergétiques et des émissions de GES du secteur agricole sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;
- Dans l'outil Terristoty®



LEXIQUE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

IGN : Institut nationale de l'information géographique et forestière

OCS : Occupation du sol



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)